

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation a une durée d'un an (suivant le calendrier universitaire classique soit du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante).

Le temps de travail annuel de l'étudiant sera de 410H minimum sur son projet.

L'étudiant en D2E peut réaliser (si besoin dans le cadre de son projet) un stage en entreprise d'une durée maximale de 924H.

Les étudiants bénéficient d'un double tutorat académique et professionnel. Ils travaillent en mode collaboratif, autour d'ateliers thématiques, dans le but de favoriser la création d'une communauté d'étudiants entrepreneurs.

Ils ont accès (à la carte) :

- à des modules de formations et ateliers mis en place par les établissements et/ou les structures partenaires du PEPITE-HDF
- aux ressources documentaires
- aux réseaux des partenaires du PEPITE et des établissements...

Pour plus d'information : <https://pepите-nord.inook.website/fr>

LES ÉTUDIANTS DÉJÀ INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

peuvent :

- **bénéficier d'un droit de césure**
- **substituer le travail sur leur projet entrepreneurial au stage** normalement prévu (en accord avec le responsable de leur formation initiale)
- **transformer l'acquisition du D2E en crédits ECTS** (diplôme national), sous réserve de validation par l'établissement.

MODALITÉS D'ACCÈS

CONDITIONS D'ADMISSION

Le baccalauréat (ou équivalent) est la seule condition de diplôme requise.

L'accès est ouvert à tout étudiant ou jeune diplômé ayant obtenu le Statut National d'Étudiant Entrepreneur après instruction de sa candidature par le comité d'engagement du PEPITE-HDF.

Ce diplôme est également accessible en formation continue.

SÉLECTION

La sélection des candidats porte sur la qualité du projet entrepreneurial (réalité et ampleur) et du porteur du projet (motivation), abstraction faite des diplômes détenus.

Au regard des capacités d'accueil, la priorité d'accès sera donnée aux jeunes diplômés, pour lesquels le D2E est obligatoire pour obtenir le Statut National Étudiant Entrepreneur.

L'admission est prononcée par le Comité d'engagement du PEPITE-HDF. Pour les étudiants déjà inscrits dans d'autres formations diplômantes, cette admission est définie en accord avec les établissements d'origine des étudiants.

UNIVERSITÉ DE LILLE 2022

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Adossés à une recherche de pointe, ses diplômes sont en phase avec les évolutions du monde socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacun, tout au long de sa vie, aux métiers de demain.

Dès janvier 2022, l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), l'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), Sciences Po Lille et l'Université de Lille s'engagent dans la construction d'un nouvel établissement public. Attachés au modèle universitaire et à notre territoire, cette nouvelle entité a choisi de garder la dénomination d'université de Lille qui désigne donc désormais un périmètre plus étendu avec des écoles. Cet ambitieux projet de service public proposera au plus grand nombre, d'étudier, d'innover par l'expérimentation et la recherche, de travailler et faire carrière, dans les meilleures conditions, au sein d'infrastructures et de campus propices au bien-être et à l'épanouissement.

ÉTUDIER À L'IAE LILLE

Au cœur d'une grande métropole, où il fait bon vivre et étudier et au sein d'une grande université, l'**IAE Lille University School of Management** est née de la volonté de rassembler toutes les forces en enseignement et en recherche dans les disciplines des sciences du management.

Cette **grande école publique de management** se distingue par son impact et son caractère transdisciplinaire sur tout le territoire des Hauts-de-France.

L'IAE Lille University School of Management c'est aujourd'hui...

4000	Étudiants en Formation Initiale Continue Alternance
135	Enseignants-chercheurs
550	Intervenants professionnels
3	Sites : Vieux-Lille Moulins Roubaix

IAE Lille
University School of Management
UNIVERSITÉ DE LILLE - IAE FRANCE
contact@iaelille.fr | www.iaelille.fr

Site Vieux-Lille (Siège)
104, avenue du Peuple Belge
59043 Lille Cedex
+33 3 20 12 34 50



**UNIVERSITY
SCHOOL
OF MANAGEMENT**
Look beyond

Site
Vieux
Lille

DIPLÔME UNIVERSITAIRE
DROIT ECONOMIE GESTION

D2E
DIPLÔME
ÉTUDIANT
ENTREPRENEUR

Document non contractuel

Service Communication IAE Lille | Imprimerie IAE Lille | Novembre 2021

D2E DIPLOME ÉTUDIANT ENTREPRENEUR



*Le Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E)
s'inscrit dans le cadre du Plan étudiants
pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
(PEPITE)*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans une logique de « pédagogie inversée », le D2E s'appuie sur un accompagnement individualisé des étudiants entrepreneurs par un binôme de tuteurs (un enseignant et un praticien) pour concrétiser leur projet entrepreneurial. Cet accompagnement pourra être réalisé en présentiel et à distance.

L'année de D2E est consacrée à acquérir ou développer des connaissances, de l'expérience professionnelle et/ou personnelle et à construire de façon robuste le projet entrepreneurial afin de faciliter le passage à l'acte.

En fonction de leur profil, de leur projet et de leurs compétences de départ, les étudiants entrepreneurs seront amenés, à leur initiative ou sur préconisation des tuteurs, à suivre des modules de formation, participer à des ateliers, réaliser des actions qui lui permettront de faire évoluer leurs compétences entrepreneuriales pour :

Avoir un comportement entrepreneurial
Faire émerger l'opportunité d'entreprendre
Construire le projet
Lancer le projet

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le développement de ces compétences entrepreneuriales permettra aux étudiants entrepreneurs d'optimiser leur insertion professionnelle sur des métiers de type :

- Créateur et repreneur d'entreprise
- Direction de petite ou moyenne entreprise.

Ces compétences entrepreneuriales représentent également un atout à faire valoir, en complément des compétences développées dans la formation originelle, auprès de toute entreprise sensible à l'intrapreneuriat.

Possibilité de rejoindre le programme Renforcé du PÉPITE LHDF.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Ateliers (Pépité Hauts de France et Partenaires)
- Enseignements pédagogiques (IAE Lille)
- Mise en situation (Mixte établissement PÉPITE LHDF, IAE.....)
- Travail sur le projet entrepreneurial avec possibilité d'obtenir un espace de co-working (au Bazaar StSo,...).

3 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UE1 : DÉVELOPPER SON ESPRIT ENTREPRENEURIAL

- Test PERFORMANCE
- Complétion du référentiel PÉPITE SKILLS #1
- Atelier de 2h sur posture entrepreneuriale
- Atelier de 2h sur la créativité

UE2 : DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES

- Participation au programme IDÉATION #2
- Enseignement «Stratégie d'entreprise»
- Participation «Challenge Projet d'Entreprendre»
- Complétion du Référentiel PÉPITE SKILLS #2

UE3 : DÉVELOPPER SON PROJET ENTREPRENEURIAL

- Participation au programme CRÉATION #3
- Enseignement «Finance prévisionnelle approfondie»
- Enseignement «Les bases de la prospection & négociation»
- Enseignement «Droits et Juridique»
- Complétion du Référentiel PÉPITE SKILLS #3
- Suivi de projet
- Soutenance du projet entrepreneurial

CONTACTS

Responsable de la formation
Malick TOURÉ
+33 3 20 12 34 08
malick.toure@univ-lille.fr

Gestionnaire de formation
Marion DEWYNTER
+33 3 20 12 34 82
marion.dewynter@univ-lille.fr

Responsable du SNEE
Pépité Hauts de France
Bertrand MESLIER
bertrand.meslier@univ-lille.fr

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'évaluation des UE 1 et UE2 (50% de la note finale) est constituée par **une note de contrôle continu** délivrée par les deux tuteurs (académique et professionnel). Elle mesure l'engagement de l'étudiant pendant son parcours de formation. Cette note se décompose comme suit :

- **Évolution des compétences acquises**
suivant le référentiel PÉPITE SKILLS
(30% de la note)
- **Suivi des ateliers, animations, modules de formation...**
conseillés par les tuteurs ou à l'initiative des étudiants
(20% de la note)

L'évaluation de l'UE2 (50% de la note finale) comprend :

- **Un rapport de projet entrepreneurial**
(30% de la note)
Le rapport opérationnel et professionnel comportera une présentation du projet type Business Model ou Business Plan... en fonction de la maturité du projet. Au travers de ce document, l'étudiant-entrepreneur devra démontrer ses capacités professionnelles et la démarche mise en oeuvre en justifiant ses choix, les éventuelles révisions quant à la stratégie d'approche et les obstacles rencontrés. Ce rapport doit permettre de montrer comment ont été mises en pratique les connaissances acquises aux travers des modules de formation, des ateliers, des animations suivies.
- **Une soutenance du projet entrepreneurial**
(20% de la note)
La soutenance se présentera sous forme de pitch (10 minutes maximum) permettant permettant la validation et l'évaluation de la crédibilité de la partie opérationnelle.

L'évaluation peut être partagée avec des enseignants de la formation d'origine de l'étudiant afin de favoriser la valorisation en ECTS du D2E dans le diplôme national d'origine où est inscrit l'étudiant (par exemple : note de rapport et de soutenance en substitution d'une note de stage ou d'autres UE de la maquette pédagogique d'origine).